

# Défis 2020

Message aux partis politiques en vue des élections législatives de 2009

## Agir en faveur de l'esprit d'entreprise

**Robert Dennewald**  
Président



Les élections du 7 juin 2009 sont d'une importance capitale pour l'économie luxembourgeoise. Les priorités des entreprises doivent dès lors figurer en tête de l'agenda des partis politiques.

Avant toute chose, je tiens à rappeler que ce sont les entreprises qui créent la richesse du pays, que ce sont les entreprises qui créent l'emploi.

Les entreprises n'opèrent pas dans un cadre vide. Elles font partie d'un environnement économique et social et ont conscience de leur responsabilité. Cette responsabilité se manifeste notamment par leur esprit d'entreprise, par la création d'emplois nouveaux, par les investissements dans l'intérêt de l'amélioration de la productivité ou encore des économies d'énergie.

Aujourd'hui, l'environnement dans lequel les entreprises opèrent est largement influencé par les décisions des législateurs et autorités aux niveaux national et européen. Les entreprises s'attendent dès lors à ce que ces derniers facilitent l'investissement et la création d'emplois, notamment par le soutien à l'innovation, par l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, par la simplification des procédures administratives, par la réduction des charges fiscales ou encore par la réforme du système d'enseignement.

Le prochain gouvernement doit aussi donner une réponse au problème que pose le financement à long terme de l'assurance pension. Déjà aujourd'hui le système, qui compte parmi les plus généreux, connaît une sous-allocation structurelle. Il faut dès lors repenser le système des pensions pour le mettre sur une base solide et pour donner en même temps une réponse au défi que pose le vieillissement de la population.

Lors de l'élaboration de sa politique, le prochain gouvernement devra tenir compte plus que jamais du contexte européen. Il est essentiel que le Luxembourg ait l'ambition de peser sur le processus décisionnel européen. En effet, des matières telles que la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et la politique des droits d'émission sont vitales pour l'industrie de notre pays et méritent une attention particulière.

Je lance dès lors un appel aux futur(e)s élu(e)s, aux futurs membres du gouvernement, à agir en faveur de l'esprit d'entreprise et à ne jamais perdre de vue l'intérêt à long terme de notre société. Pour cela j'invite l'ensemble des partis politiques, dans le cadre de la définition de leurs programmes électoraux et dans la mise en œuvre de la politique du prochain gouvernement, à tenir compte des suggestions formulées dans les pages qui suivent.



## Développement et diversification économiques

# 01

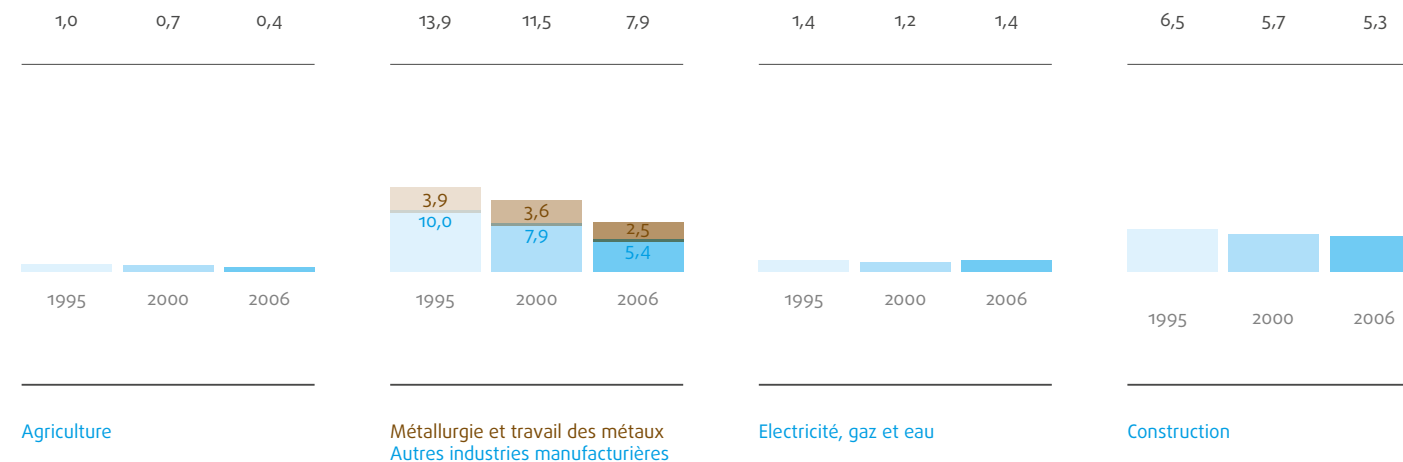
Aujourd'hui, la structure de l'économie luxembourgeoise est fortement centrée sur le secteur financier. En effet, les services financiers ont connu une forte croissance au cours des dernières années. En 1995, ils représentaient 38% de l'ensemble des branches économiques ; dix ans plus tard ils représentent 48%. De nombreuses branches de services ont su se déployer dans le sillon des bonnes performances de la place financière.

Les autres secteurs de l'économie – industrie, construction, commerce -, bien qu'ils représentent moins dans la somme des valeurs ajoutées, ont connu toutefois un développement de leur activité, certes à une allure moins dynamique.

D'aucuns s'interrogent aujourd'hui sur le modèle de croissance de l'économie luxembourgeoise. L'adaptation de ce modèle soulève toutefois de nombreuses questions, notamment quant à l'équilibre des finances publiques ou encore quant au financement de la sécurité sociale.

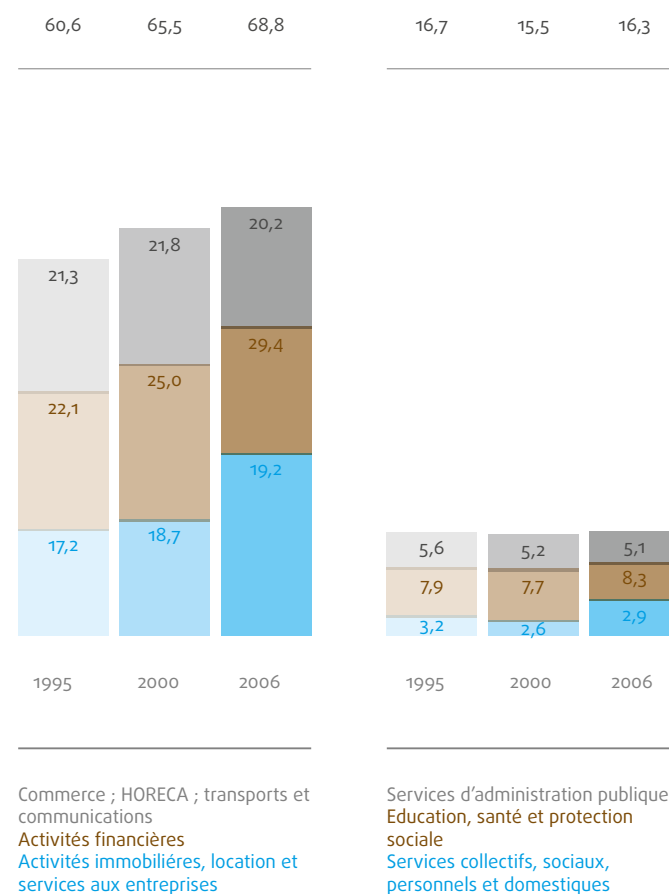
La prudence est donc de mise.

Structure de la somme des valeurs ajoutées aux prix de base (en %)



## Développement et diversification économiques

Structure de la somme des valeurs ajoutées aux prix de base (en %)



### Propositions de la Fedil

- Assurer un suivi systématique de la situation compétitive sur base d'indicateurs fiables et recourir au dialogue structuré avec les partenaires sociaux afin de prendre, si nécessaire, des mesures correctives
- Accroître la promotion de l'entrepreneuriat, en général, et auprès des jeunes, en particulier, et mieux accompagner les créateurs d'entreprise dans leurs démarches administratives
- Intensifier les efforts visant à baisser la lourdeur administrative par une simplification des procédures et un recours accru aux technologies de l'information et de la communication au niveau de l'administration publique
- Faire des politiques fiscale, de R&D ou encore de l'éducation des leviers d'une politique volontariste de diversification économique
- Dans le cadre d'une stratégie cohérente, poursuivre les efforts de diversification et de développement économiques, notamment dans les domaines à haute intensité technologique
- Maintenir et coordonner les efforts au niveau de la politique de promotion économique par le biais, notamment, de l'agence Luxembourg for Business
- Garantir une transposition rapide et intelligente des directives européennes en lien avec le marché intérieur

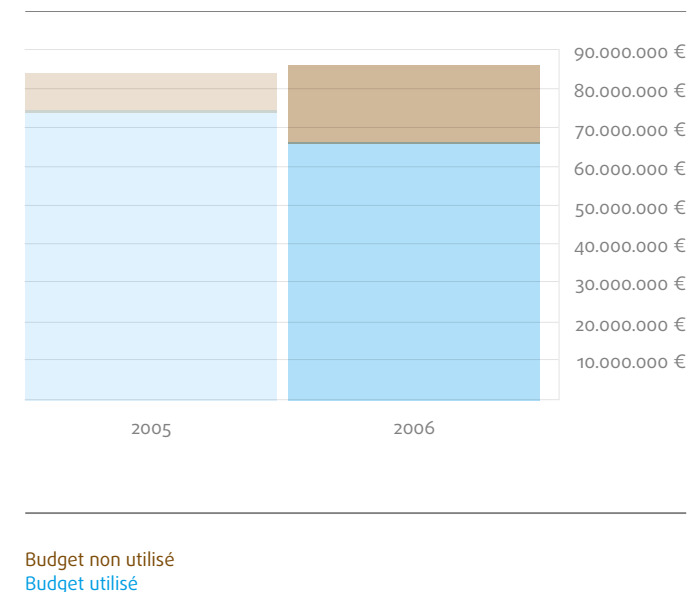
# O2

L'adaptation et l'extension des infrastructures doivent accompagner le processus de modernisation et de développement de l'économie. Mieux encore, le déploiement d'infrastructures performantes doit être considéré comme un instrument de premier choix d'une politique de diversification et de développement économiques.

La Fedil note avec satisfaction que le gouvernement est parvenu à mettre en œuvre une série de plans sectoriels permettant le rattrapage des retards accumulés dans divers domaines, tels que l'enseignement secondaire, la téléphonie mobile, ou encore la gestion des déchets inertes. S'y ajoutent l'extension des capacités des réseaux ferroviaire et routier ou encore l'achèvement des nouvelles infrastructures aéroportuaires.

Cependant, le développement des infrastructures publiques reste encore trop souvent bloqué par les règles et procédures en place ou par des différends qui opposent investisseurs, intérêts publics et intérêts particuliers. Les retards qui en résultent affectent négativement les performances de développement économique et l'attrait du pays pour de potentiels investisseurs.

Retards dans l'exécution des projets d'infrastructures à l'exemple du fonds d'investissements publics scolaires



## Propositions de la Fedil

- Analyser, dans une approche de simplification, les règles et procédures en matière de politique d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement
- Créer les zones d'activités nécessaires pour faciliter les efforts de diversification économique et pour permettre les relocalisations nécessaires au sein du pays tout en définissant les critères d'aménagement de façon à éviter des problèmes de cohabitation
- Adapter les infrastructures de transport (réseaux ferroviaire et routier) à l'intensification des mouvements et œuvrer dans le sens d'une amélioration des connexions aux principaux centres économiques de l'Union européenne
- Garantir la connectivité internationale dans le domaine des télécommunications et créer un cadre réglementaire favorable au déploiement des infrastructures mobiles et fixes à haut débit

# Fiscalité des entreprises

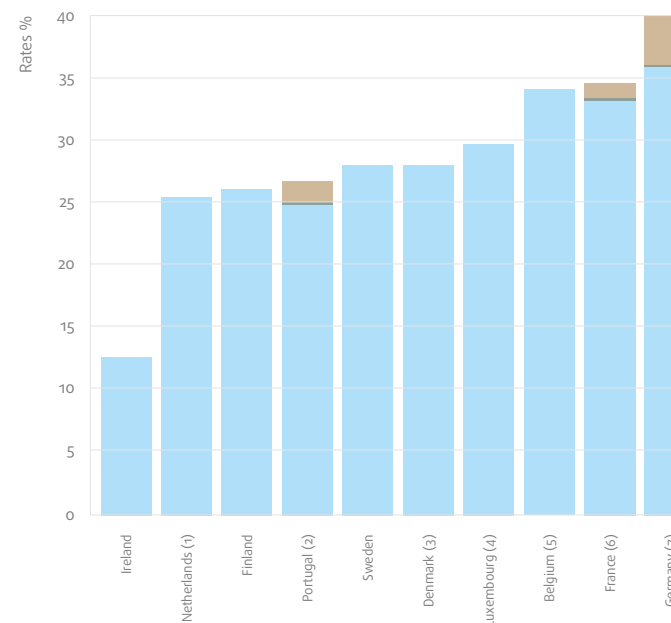
## 03

Avec un taux global actuel s'élevant à 29,63%, le niveau d'imposition des entreprises luxembourgeoises excède les moyennes de l'UE (24,19%) et de l'OCDE (25,52%). Qui plus est, nos pays voisins (Allemagne, Belgique) ont mis en œuvre, au cours des dernières années, des mesures fiscales très attractives.

La fiscalité des entreprises constitue un des piliers de la compétitivité de l'économie. Dans ce contexte, il importe dès lors d'améliorer nettement la situation compétitive du Luxembourg en matière fiscale pour ainsi rendre le Luxembourg plus attractif pour des investisseurs potentiels.

De nouvelles mesures fiscales peuvent entraîner un déchet fiscal non négligeable à court terme. A moyen et long termes, elles produisent cependant un impact positif sur l'économie luxembourgeoise et sur l'emploi et, par-là, sur les finances publiques.

Corporate income tax rates in the EU



Corporate tax rate (nominal) Additional possible rate

### Propositions de la Fedil

- Baisser sensiblement (< 25 %) le taux d'imposition global des sociétés (impôt sur le revenu des collectivités et impôt commercial communal) de sorte à ramener le Luxembourg dans le peloton de tête de l'UE et de l'OCDE
- Elargir le périmètre des biens éligibles à la bonification d'impôt pour investissement par l'inclusion de biens non tangibles (logiciels, R&D, etc.) et de certaines catégories d'immeubles
- Protéger les investissements existants contre les tendances de délocalisation par l'aménagement du taux applicable en matière de bonification d'impôt pour les investissements globaux
- Supprimer l'impôt sur la fortune des entreprises, taxe désuète et antiéconomique, pénalisant l'investissement et la création d'emplois
- Développer des concepts fiscaux innovants tels les intérêts notionnels (B) ou encore la réserve pour investissements immunisée d'impôts encourageant l'autofinancement des PME

(1) The CIT rate is 20% on the first € 25,000 of taxable profits, 23,5% on the next € 35,000 and 25,5 % on the excess (2) 26,5% = 25% plus 1,5% (max.) municipal surcharge (3) The CIT rate would probably be reduced from 28% to 22% (4) 29,63% = 22% plus 3% solidarity tax plus an additional 6,75% municipal tax (5) 33,99% = 33% plus an additional 3% austerity surcharge (6) 34,43% = 33,33% plus an additional 3,3% surcharge (applicable on the portion of corporate tax charge exceeding € 763 K) (7) Average 36-40% = 25% plus an additional 5,5% solidarity surcharge plus a municipal trade tax

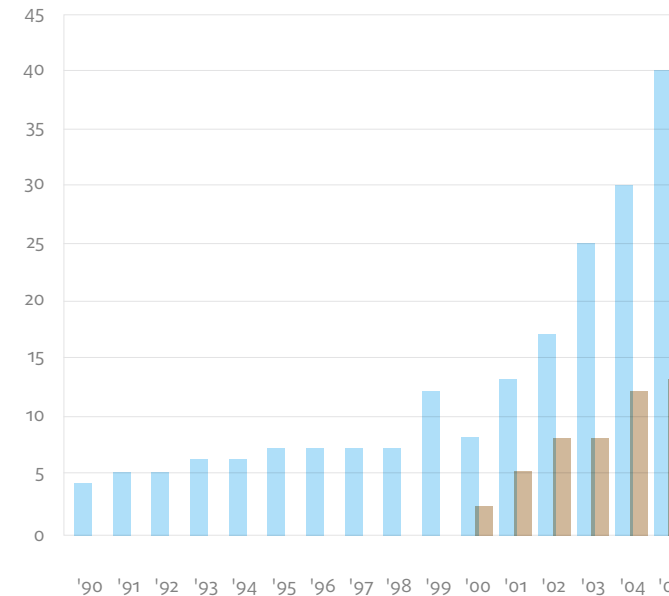
## Recherche, développement et innovation (RDI)

# 04

Les dépenses publiques en matière de recherche, développement et innovation ont connu une augmentation considérable ces dernières années. La Fedil s'en félicite.

Force est cependant de constater que le système de promotion de l'innovation n'est pas encore venu à maturité. Le rapport de l'OCDE, publié en 2006, a identifié les principales forces et faiblesses du système. Les experts de l'OCDE concluent que certains déséquilibres doivent être corrigés pour gérer efficacement les investissements publics dans la RDI.

Financement public de la R&D publique, en millions d'euros (1990-2005)



### Propositions de la Fedil

- Mettre en œuvre les recommandations de l'OCDE en matière de gouvernance du système de promotion et de soutien de l'innovation au Luxembourg
- Continuer à soutenir les efforts de RDI au niveau des entreprises, notamment des PME, le cas échéant en vue de leur participation aux programmes de recherche européens
- Dans le cadre du développement de l'Université du Luxembourg :
  - concrétiser la réalisation du concept d'une Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation à Esch-Belval
  - privilégier les thèmes de recherche publique à forte retombée économique
  - créer des centres de compétences intégrés dans les domaines des matériaux et des technologies de l'information et de la communication
- Développer une stratégie cohérente permettant au Luxembourg de stimuler l'innovation dans les services et par les services

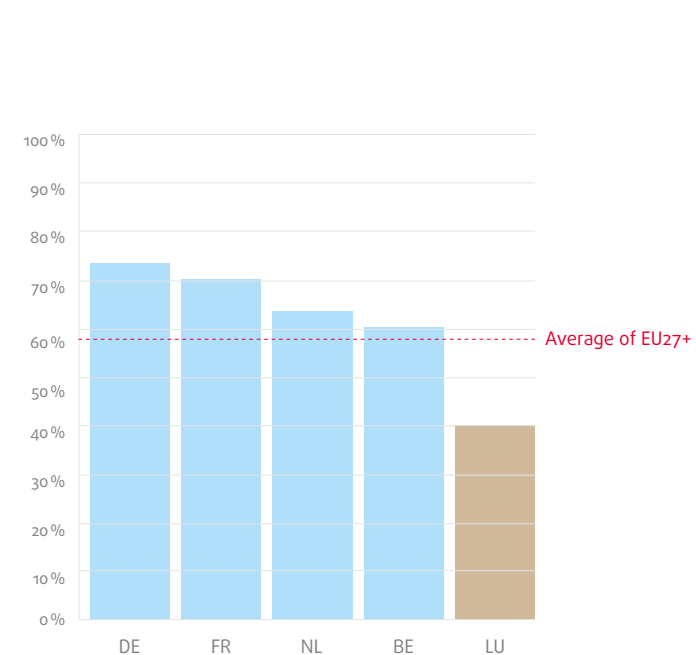
## Société de l'information

# 05

Le secteur des TIC, au Luxembourg, a connu une croissance très dynamique au cours des dernières années. Le pays est devenu un lieu central et attractif pour les activités TIC avec la présence d'entreprises de renommée internationale des secteurs de l'informatique, de la télécommunication, de l'audiovisuel et de l'e-Commerce. Avec plus de 15.000 employés - soit près de 4,7% de la population active -, le Luxembourg est aujourd'hui un des pays de l'OCDE qui occupe la proportion la plus importante de spécialistes TIC.

Au niveau des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des activités TIC (connectivité internationale, réseau large bande, signature électronique) beaucoup d'efforts ont été faits les dernières années. Cependant, des lacunes restent à combler, notamment au niveau des services publics en ligne.

Online availability for all services



### Propositions de la Fedil

- Préserver les cadres fiscal et réglementaire favorables au développement des sociétés du secteur par une transposition intelligente de la législation européenne y relative
- Développer les applications bidirectionnelles en matière de services publics en ligne moyennant l'infrastructure à clé publique LuxTrust
- Généraliser l'utilisation des techniques de l'information et de la communication comme instrument d'apprentissage dans les écoles
- Encourager les jeunes à opter pour des études en sciences de l'information et de la communication et adapter les programmes dans l'enseignement aux nouveaux besoins du marché du travail des TIC
- Accélérer les procédures d'autorisation pour les stations de base des réseaux publics de communications mobiles et faciliter le déploiement de réseaux fixes et mobiles à haut débit
- Saisir les opportunités économiques en lien avec la convergence et la digitalisation en développant une stratégie permettant la commercialisation de services et produits innovants
- Suivre attentivement les discussions européennes afin de garantir l'ouverture des marchés européens et internationaux dans le domaine des services audiovisuels, ceci dans le respect du principe de subsidiarité

## Protection de l'environnement

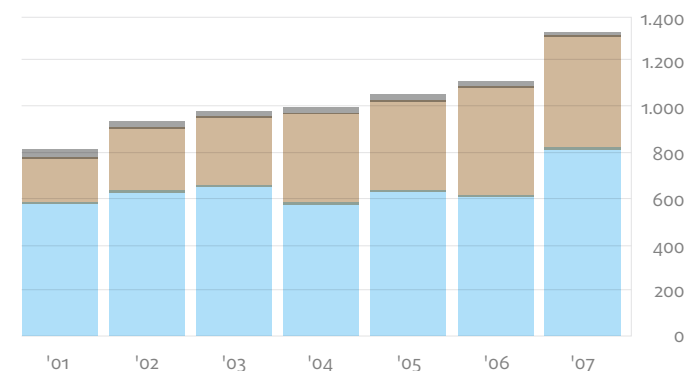
# 06

La politique nationale de protection de l'environnement s'insère davantage dans un contexte européen, voire international : règles relatives aux produits chimiques (REACH), cadre européen relatif à la gestion et aux transferts de déchets, système « Emission trading », transposition de l'accord « Kyoto 2008-2012 », propositions en vue d'un accord entre Etats membres sur la période dite « post-Kyoto ».

Sur le plan national, il faut se donner les moyens, non seulement pour accompagner les discussions au niveau de l'UE, mais aussi pour mettre en œuvre les politiques dans des domaines tels que le changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air ou encore la réduction ou la valorisation des déchets.

Au-delà, l'on doit constater que l'administration ne semble plus à-même de traiter, dans des délais raisonnables, les dossiers de demandes d'autorisation dans les différents domaines de la protection de l'environnement. Il s'en suit que les investissements de modernisation et/ou d'extension des entreprises souffrent d'un retard inacceptable.

Etablissements classés -  
Dossiers de demande d'autorisation  
Classe 1 Classe 3 Classe 3b



### Propositions de la Fedil

- Bien positionner le Luxembourg dans les discussions de politiques écologiques au niveau de l'UE
- Insister, dans le cadre des accords internationaux, sur la situation particulière du Luxembourg (absence de tendances généralisées, de la loi des grands nombres, etc.) et demander une flexibilité suffisante pour réaliser les objectifs environnementaux sans effets néfastes sur les plans économique et social

- Promouvoir une politique de protection de l'environnement qui vise à améliorer les performances écologiques grâce au progrès technologique et aux changements de comportements
- Considérer les instruments économiques et les accords volontaires comme des options alternatives aux normes et règles
- Placer la simplification et la rapidité des procédures parmi les actions prioritaires des administrations en charge des autorisations d'exploitation ou de la gestion des déchets et doter l'administration des moyens nécessaires pour pouvoir améliorer ses performances
- Faciliter la procédure d'agrément des organismes d'étude et de contrôle, y compris des organismes agréés étrangers, afin d'améliorer le choix et de remédier aux goulots qui sont apparus en la matière
- Assurer une transposition fidèle des textes européens sans contraintes supplémentaires afin de ne pas compromettre la cohérence des règles définies sur le plan européen
- Dans le domaine des normes, s'aligner aux conditions pratiquées en Allemagne et renoncer, si possible, à la définition de normes spécifiques au Luxembourg

# Energie

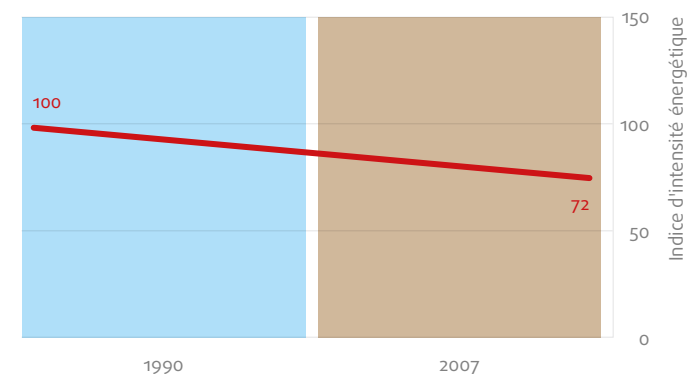
# 07

L'énergie est devenue un sujet politique phare et cela pour plusieurs raisons : croissance rapide de la consommation mondiale face à des capacités limitées, flambée des prix énergétiques, changement climatique et nécessité de réduire les gaz à effet de serre.

Face à cette situation les entreprises ont adapté leurs schémas de consommation d'énergie. Ainsi, au cours de la période 1990-2007, l'utilisation de l'énergie, mesurée par l'indice de l'intensité énergétique, a été améliorée de 28%. En ce qui concerne les industries intensives en énergie, elles ont commencé à reconsidérer leurs stratégies en matière d'approvisionnement et de consommation d'énergie.

Sur le plan national, voire régional, la sécurité des approvisionnements et la diversification des sources d'approvisionnement doivent compter parmi les priorités de la politique énergétique. Une série d'initiatives dans ce sens ont été prises au cours des dernières années, mais l'on constate qu'elles ne progressent que très lentement.

Amélioration de l'efficacité énergétique de 28% par rapport à 1990



## Propositions de la Fedil

- Améliorer l'efficacité énergétique en favorisant l'approche volontaire adaptée aux catégories de consommateurs intensifs en énergie
- Interconnecter, renforcer et sécuriser les réseaux d'approvisionnement de toutes les formes d'énergies en créant un cadre réglementaire adéquat et en promouvant les investissements dans la réalisation des infrastructures requises

- Faciliter l'extension des capacités de production endogènes d'énergie dans l'optique de la sécurité des approvisionnements et de la réduction de la facture énergétique du pays

- Encourager l'accès direct des entreprises de distribution d'énergies en réseau à la production et au stockage d'énergie

- Encourager les partenariats à long terme entre les consommateurs industriels intensifs en énergie et les entreprises de distribution d'énergies en réseau dans le respect des règles de la libéralisation des marchés

- Définir les taxes et redevances sur l'énergie en considérant les capacités contributives des différents secteurs d'activité et utiliser les recettes des ventes aux enchères de droits d'émission de CO2 pour financer le surcoût lié au développement des énergies renouvelables

- Garantir, en matière d'énergies renouvelables, un accès facile et flexible aux potentiels de développement au sein de l'Europe et favoriser les projets efficaces de production endogène dans le respect des intérêts des consommateurs résidents

## Formation des salaires

# 08

Les salaires payés au Luxembourg comptent parmi les plus élevés des pays de l'UE. A noter que la formation des salaires au Grand-Duché n'est pas uniquement le résultat des négociations entre employeurs et salariés.

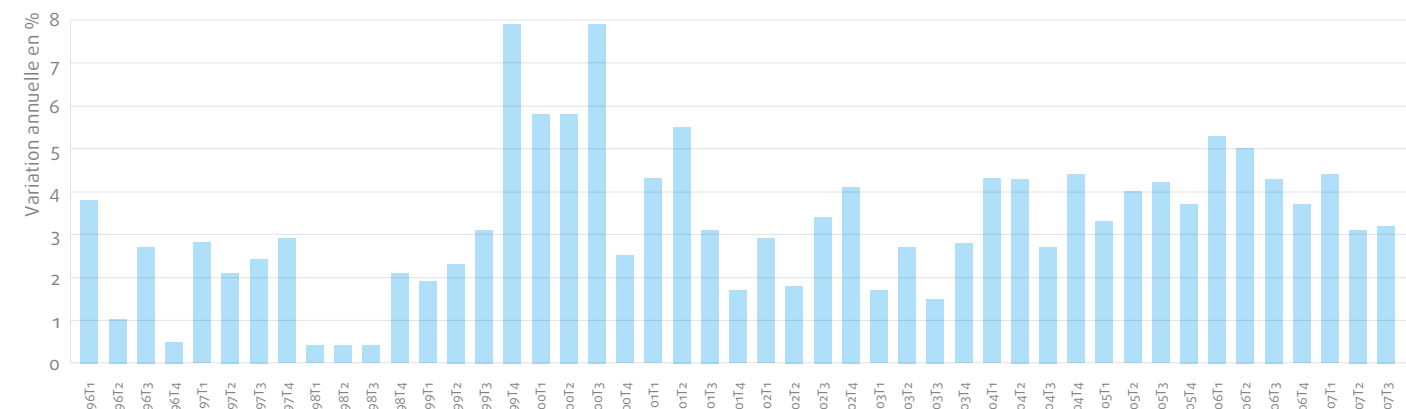
D'un côté, c'est l'Etat qui intervient dans la formation des salaires par le biais du salaire social minimum ou encore par l'indexation des salaires.

De l'autre côté, l'évolution des salaires dans le secteur privé de l'économie est fortement influencée par le niveau et par la progression des salaires dans le secteur public.

Suite à une prise de conscience de l'impact de l'évolution du coût salarial sur la compétitivité des entreprises, le Comité de coordination tripartite s'est mis d'accord, en avril 2006, à moduler l'indexation des salaires, solution venant à échéance le 31 décembre 2009.

Au prochain gouvernement de définir, en accord avec les partenaires sociaux, une solution pour l'après 2009.

Evolution du coût salarial moyen au Luxembourg



### Propositions de la Fedil

- Abandonner, sinon limiter l'application de l'indexation des salaires sur la tranche de salaire inférieure à une fois et demie le salaire social minimum
- Revaloriser le travail («Making work pay») par la réduction des taux de remplacement en cas d'inactivité (indemnité de chômage, revenu minimum garanti)
- Introduire un salaire minimum formation tel que proposé par le professeur Lionel Fontagné afin d'augmenter l'employabilité des salariés à faible productivité
- Accompagner l'introduction du statut unique pour salariés afin de garantir que sa mise en œuvre n'entraîne pas des charges financières supplémentaires pour les entreprises
- Adapter les salaires à l'embauche dans le secteur public à ceux appliqués dans le secteur privé de l'économie

# 09

Les charges sociales, relativement peu élevées, sont un important élément de compétitivité pour les entreprises luxembourgeoises. Afin d'éviter toute augmentation des taux de cotisation ainsi que du plafond cotisable, il est important de mener une gestion rigoureuse des principales organes de la sécurité sociale que sont l'assurance pension et l'assurance maladie.

Hélas, le vieillissement de la population mettra grandement en péril notre régime de pension. Si l'on veut maintenir sa viabilité à terme, une réforme est indispensable.

L'introduction d'un statut unique constitue une avancée historique dans le mode de gestion du système de la protection sociale. Toutefois, la généralisation du maintien du salaire en cas de maladie, malgré la réassurance par l'intermédiaire de la mutualité des entreprises, risque de se solder par des coûts supplémentaires.

S'y ajoute que l'employeur ne dispose d'aucun moyen de vérification efficace de l'état de santé du salarié absent pendant la période de continuation du salaire. En tant que maître de l'organisation de son entreprise, il doit pourtant pouvoir être en mesure de combattre d'éventuels abus.

## Propositions de la Fedil

### Assurance maladie

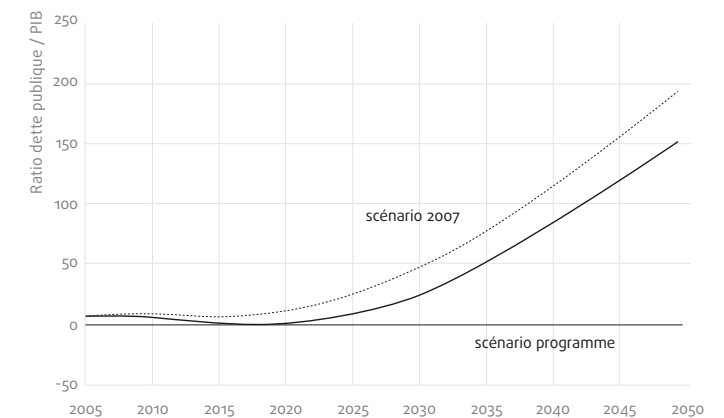
- Assurer une planification efficace et financièrement réalisable des infrastructures de soins en exploitant au mieux les synergies entre les établissements luxembourgeois et ceux de la Grande Région
- Veiller à une maîtrise des coûts des prestations en nature en utilisant pleinement les potentiels d'économie et en responsabilisant davantage les assurés ainsi que les prestataires
- Réformer le régime des prestations en espèces, notamment en prévoyant une participation des assurés
- Compenser, à due concurrence, le surcoût en matière d'absentéisme par un cofinancement de la mutualité des entreprises

### Assurance pension

- Abandonner la pratique actuelle de l'ajustement des pensions à l'évolution réelle des rémunérations et passer à une politique d'ajustement respectueux de la viabilité du système
- Abandonner, sinon limiter l'indexation des pensions à une fois et demie le salaire social minimum
- Relever progressivement l'âge effectif de la retraite, notamment par une redéfinition des périodes assimilées
- Limiter l'application de la préretraite aux restructurations d'entreprises

- Continuer à encourager fiscalement les deuxième et troisième piliers de pension
- Abaisser le taux d'imposition des primes ou cotisations payées par les entreprises dans le cadre d'un régime de prévoyance professionnelle complémentaire

Effets du vieillissement de la population - évolution de la dette des administrations publiques sous deux scénarios



# Organisation du travail, marché de l'emploi, formation

# 10

D'un côté, le marché de l'emploi se caractérise par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ceci malgré l'apport de travailleurs frontaliers de plus en plus important.

De l'autre côté, le Luxembourg a connu - au cours des dernières années - un taux de chômage en progression, ceci en dépit d'une forte croissance nette de l'emploi intérieur.

Enfin, le taux d'emploi des travailleurs âgés se range toujours parmi les plus faibles de l'Union européenne entraînant ainsi des charges importantes pour les régimes de pension, mais surtout des pertes de compétences pour les entreprises.

Emploi salarié par secteur d'activité, nationalité et pays de résidence (situation au 31 mars 2007)

Secteur d'activité	Nationaux	Etrangers résidents	Frontaliers Allemagne	Frontaliers Belgique	Frontaliers France	Total
Agriculture, viticulture et sylviculture, pêche et aquaculture	561	646	137	181	138	<b>1.663</b>
Industrie	8.409	6.204	4.671	4.361	10.747	<b>34.392</b>
Energie et eau	932	84	36	13	38	<b>1.103</b>
Construction	3.306	14.353	5.584	4.048	6.988	<b>34.279</b>
Commerce, restauration et hébergement, réparations	11.135	16.878	4.084	6.327	13.582	<b>52.006</b>
Transports et communications	9.064	6.198	4.598	3.355	4.904	<b>28.119</b>
Intermédiation financière	9.083	10.807	4.997	6.289	8.330	<b>39.506</b>
Immobilier, location, services aux entreprises	6.096	13.477	3.212	7.183	16.433	<b>46.401</b>
Administration publique	31.830	2.955	415	272	343	<b>35.815</b>
Education, santé et action sociale, serv. collect. sociaux et personnels	13.610	7.840	2.731	2.240	4.757	<b>31.178</b>
Services domestiques, activités extra-territoriales et non déterminés	1.057	4.412	556	364	830	<b>7.219</b>
<b>Total</b>	<b>95.083</b>	<b>83.854</b>	<b>31.021</b>	<b>34.633</b>	<b>67.090</b>	<b>311.681</b>



### Propositions de la Fedil

- Permettre aux entreprises de disposer des compétences nécessaires par des formations axées davantage sur les besoins, par une orientation plus performante et par une adaptation des programmes aux évolutions technologiques et sociétales
- Décloisonner l'accès des non-nationaux à la fonction publique afin de remédier au risque de clivage social
- Faciliter l'octroi de permis de travail afin de permettre aux entreprises de disposer des compétences nécessaires dans des délais raisonnables
- Promouvoir le concept de télétravail (travail à distance) et adapter le cadre réglementaire y relatif
- Moderniser le droit du travail par la mise en œuvre du concept de flexicurity et remplacer le principe de la sécurité de l'emploi par celui de la sécurité de l'employabilité
- Maintenir les travailleurs âgés en activité par une transition plus douce de l'activité vers l'inactivité
- Tirer pleinement profit du potentiel d'insertion ou de réinsertion des demandeurs d'emploi résidents par des modèles innovants permettant de combler leurs déficits de compétences
- Améliorer le dialogue social au niveau des entreprises par une meilleure qualité des interlocuteurs de l'employeur et par une réduction des organes de dialogue

### Sources

- Page 5 : STATEC, Le Luxembourg en chiffres, 2007
- Page 6 : STATEC, Le Luxembourg en chiffres, 2007
- Page 9 : Budget des recettes et dépenses de l'Etat, comptes de l'Etat
- Page 11 : KPMG, Tax practices in the EU – National tax legislations
- Page 13 : R. Kerger, « Luxembourg's Research Landscape », document présenté lors d'une réunion du CREST, 23 mai 2005
- Page 15 : Cap Gemini, « The User Challenge. Benchmarking the supply of online public services », 2007
- Page 17 : Rapport d'activité 2007 du ministère de l'Environnement
- Page 19 : Fedil Business Federation Luxembourg
- Page 21 : STATEC, Comptes nationaux trimestriels
- Page 23 : Commission européenne, évaluation de la 9<sup>e</sup> actualisation du programme de stabilité du Luxembourg
- Page 25 : STATEC, Note de conjoncture 1-2008

## A propos de Fedil

Fondée en 1918, la Fedil est aujourd'hui une fédération d'entreprises multisectorielle couvrant, notamment, les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises. Par ailleurs, la Fedil regroupe actuellement 15 associations sectorielles.

Sur le plan national, la Fedil a pour objectif principal la défense des intérêts professionnels de ses membres de même que l'analyse de toutes les questions d'ordre économique, social et industriel y relatives. Par ailleurs, la Fedil s'efforce de développer l'esprit et les liens de solidarité entre employeurs luxembourgeois.

Sur le plan international, la Fedil est affiliée à BUSINESSEUROPE ([www.businessseurope.eu](http://www.businessseurope.eu)) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la Fedil collabore aux activités de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE.

Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la Fedil s'efforce d'infléchir les décisions politiques et administratives dans l'intérêt de la libre entreprise. Par ailleurs, la Fedil est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

[www.fedil.lu](http://www.fedil.lu)

